Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 1 décembre 2021

M. LOPES/M. ROUX

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 1 décembre 2021 sous réserves d'incidents

Suivant acte reçu par Maître Clémentine PAGES, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée « GOSSEIN & PAGES, OFFICE NOTARIAL » titulaire d'un Office Notarial à 84400 APT , le 18 novembre 2021, enregistré au SPFE de AVIGNON 1, le 23 novembre 2021, références 8404P01 N 02274, a été cédé un fonds de commerce par :
Monsieur Lionnel Henri LOPES, commerçant, et Madame Monique Marie CIPRIANI, commerçante, demeurant ensemble à GARGAS (84400) 650 route de la Taracole Perrotet.
Monsieur est né à SEMUR-EN-AUXOIS (21140), le 5 août 1965,
Madame est née à SAINT-JEOIRE (74490), le 10 avril 1966.
A :
Monsieur Eric Lionel Robert ROUX, commerçant, époux de Madame Nathalie Raymonde FAUQUE, demeurant à SAINT-SATURNIN-LES-APT (84490) 227 route de Roussillon.
Né à APT (84400), le 22 juillet 1965.
Désignation du fonds : fonds de commerce de « Bar (licence IV), articles de pêche, chasse, fumeurs et bimbeloterie auquel sont annexés la gérance d'un débit de tabac et un point de validation du loto » sis à APT (84400), 120, Rue Saint Pierre, lui appartenant, connu sous le nom commercial « **Le Nemrod**« , et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON, sous le numéro 442.420.626.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT QUARANTE MILLE EUROS (240.000,00 EUR), s'appliquant :
– aux éléments incorporels pour DEUX CENT VINGT-SIX MILLE CINQ CENTS EUROS (226.500,00 EUR),
– au matériel pour TREIZE MILLE CINQ CENTS EUROS (13.500,00 EUR).

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 1 décembre 2021

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.
3952502

Publié le 01/12/2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !